

[an error occurred while processing this directive][\[an error occurred while processing this directive\]](#)

[Lignes directrices générales](#)
[Régimes alimentaires religieux](#)

LIGNES DIRECTRICES POUR LES GROUPES CONFESSIONNELS

Table des matières

Écran suivant

SPIRITUALITÉ AUTOCHTONE/DES PREMIÈRES NATIONS

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien : aucune restriction alimentaire.

Prescriptions particulières

D'importants événements spirituels, culturels et sociaux traditionnels comme la cérémonie de la suerie, le pow-wow ou la danse ronde comportent un festin traditionnel. Ces événements nécessitent l'utilisation de certains aliments indiqués dans le tableau ci-dessous. (On trouvera d'autres renseignements sur les traditions autochtones dans l'Instruction régionale n° 702 « ALIMENTS TRADITIONNELS AUTOCHTONES DANS LES ÉTABLISSEMENTS » - Région des Prairies 89-10-02, [\(voir l'appendice B\)](#)).

TRIBU/RÉGION	ALIMENTS SACRÉS
Ojibways (tribu de l'Est)	riz sauvage maïs fraises viande de cerf
Cris (tribu des Prairies)	bannock soupe gibier fruits sauvages
Côte ouest	certaines poissons

(Source : Trousse d'information sur la spiritualité autochtone, Service correctionnel du Canada, 1988.)

Renseignements

L'Aîné qui se rend dans votre établissement, le comité consultatif régional autochtone ou le Comité consultatif national autochtone.

BAHAÏSME

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

Renseignements

Assemblée spirituelle nationale des Baha'is du Canada

7200, rue Leslie
 Thornhill (Ontario)
 L3T 2A1
 Tél. : (905) 889-8168
 Fax : (905) 889-8184
 email : nsacan@interlog.com

BOUDDHISME

Pratique

La pratique du bouddhisme compte de nombreuses variantes, selon le pays d'origine du membre ou l'école à laquelle il appartient. L'école Mahâyâna, la forme la plus répandue au Canada (comprenant le bouddhisme zen), est moins stricte que l'école Théravâda, dont le membre doit suivre un régime végétarien strict. Le bouddhiste peut suivre un des régimes suivants :

Régimes permis	Interdits	Information additionnelle
GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN		
GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN	PORC	
SEMI-VÉGÉTARIEN	POULET, PORC ET BOEUF	PAS DE GRAS ANIMAL
LACTO-OVO-VÉGÉTARIEN		PAS DE GRAS ANIMAL
LACTO-VÉGÉTARIEN		PAS DE GRAS ANIMAL
VÉGÉTALISTE (THÉRAVÂDA)		PAS DE GRAS ANIMAL

[\(Voir échantillons de menu - appendice D, tableaux 3 à 7.\)](#)

Renseignements

Buddhist Association Supporting Interfaith & Services (BASIS)
 C.P. 5810, avenue Wilson
 Duncan, (Colombie-Britannique)
 V9L 1K4

Tél. : (250) 748-6028
Jhampas@island.net

Président antérieur du Buddhist Council of Canada
 3, chemin Ardmore
 Toronto (Ontario)
 M5P 1V4

Tél. : (416) 487-2777

ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE (SCIENCE CHRÉTIENNE)

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

CHRISTIANISME (PRINCIPALES ÉGLISES)

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

Fêtes :

Prescriptions particulières :

Le jeûne et l'abstinence sont des pratiques spirituelles volontaires et facultatives exercées par certains chrétiens. Certains limitent ou modifient leur apport alimentaire le mercredi des cendres et tous les vendredis du Carême, y compris le vendredi saint. Certains chrétiens choisiront d'observer le jeûne et l'abstinence à tous les vendredis. « La pratique du jeûne peut varier d'une personne à l'autre. Certains pratiqueront un jeûne total, ne consommant que du pain et de l'eau. D'autres adopteront un régime végétarien durant un jour de jeûne. D'autres encore ne consommeront qu'un seul repas complet. » (message pastoral des Évêques de l'Ontario).

DOUKHOBORS

Pratique

Les membres suivent un régime lacto-ovo-végétarien ([voir l'appendice D, tableau 5](#)).

Renseignements

The Union of Spiritual Communities of Christ
 C.P. 760
 Grand Forks (Colombie-Britannique)
 V0H 1H0
 Tél. : (250) 442-8252
 Fax : 250-442-3433

HARE KRISHNA

Pratique

La nourriture que les membres consomment doit être « **prasadam** » (spiritualisée), c'est-à-dire répondre aux critères suivants. Elle doit :

- être préparée dans les conditions les plus propres possibles. Ceci comprend la personne qui prépare la nourriture, le lieu de préparation et les ustensiles utilisés. Ces derniers ne doivent pas avoir servi à la préparation d'aliments interdits comme la viande, la volaille, les oeufs et le poissons.
- être préparée et offerte par un membre selon les méthodes krishna prescrites dans les Livres Saints.
- consister en des aliments inclus dans un régime lacto-végétarien strict.

Régime hare krishna	Aliments interdits
LACTO-VÉGÉTARIEN (voir appendice D, tableau 6) .	SOUS-PRODUITS D'ANIMAUX ABATTUS COMME : · SAINDOUX, GÉLATINE, PRÉSURE, · CRÈME SÛRE, YOGOURT ET FROMAGE CONTENANT CES PRODUITS, · PAIN CONTENANT DU

SAINDOUX.

Idéalement, un adepte du hare krishna préparerait ses propres repas. Cependant, les contraintes sécuritaires de la plupart des pénitenciers fédéraux rendent cette pratique impossible. Les repas seront donc fournis par la cuisine.

Les adeptes du hare krishna devraient pouvoir préparer leurs propres repas dans les établissements où les exigences en matière de sécurité et l'espace le permettent. On fournira à ces adeptes les aliments énumérés [au tableau 13 de l'appendice D \(Liste d'aliments fournis pour les régimes lacto-ovo-végétariens et lacto-végétariens\)](#). Il est mentionné ci-dessus qu'il faut utiliser des ustensiles et des récipients différents pour la préparation des repas des membres. Un wok électrique pourrait être un récipient approprié.

Fêtes :

Prescriptions particulières :

Les adeptes du hare krishna pratiquent un jeûne partiel deux fois par mois aux jours d'Eksadi. Ils s'abstiennent alors de consommer les produits céréaliers, fèves, lentilles et pois. Tous les autres aliments végétariens (fruits, légumes, noix, lait, etc.) sont permis.

Lors des deux grandes fêtes annuelles, les adeptes du hare krishna observent un jeûne total jusqu'au soir. Un banquet est alors offert à tous les convives après des heures de prière, de chants et de lecture de textes sacrés.

Selon la disponibilité, on leur fournira certains des ingrédients suivants : ghee (beurre clarifié), riz basmati, sucre brut ou démerara.

Renseignements

Temple ISKCON
1626, boulevard Pie IX
Montréal (Québec)
H1V 2C5
Tél. : (514) 521-1301
Fax : (514) 596-4485
Attn : Guy Paquette
Courrier électronique : mtl@videotron.ca

ISKCON
5462, promenade Marine S.E.
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5J 3G8
Tél. : (604) 433-9728
Fax : 604-431-7251

ISKCON Toronto
243, chemin Avenue
Toronto (Ontario)
M5R 2J6
Tél. : (416) 922-5415
Fax : (416)-922-1021
Courrier électronique : toronto@com.bbt.se

ISKCON Regina
1279, rue Retallack
Regina, (Saskatchewan)
S4T 2H8
Tél. : (306) 525-1640

HINDOUISME

Pratique

Les pratiques alimentaires varient selon la secte à laquelle les adeptes appartiennent. Certains suivent un régime végétarien strict ou végétalien, tandis que d'autres mangent du poisson et certaines viandes. L'hindou qui a « consacré » un fruit d'une certaine espèce à Dieu ne peut plus manger de ce fruit de toute sa vie. Les régimes alimentaires hindous

varient de la façon suivante :

Régimes permis	Interdits	Information additionnelle
SEMI-VÉGÉTARIEN	BOEUF, PORC	
SEMI-VÉGÉTARIEN	BOEUF, PORC, OEUFS	
LACTO-VÉGÉTARIEN		LES ALIMENTS VÉGÉTARIENS ET NON VÉGÉTARIENS NE DOIVENT PAS ÊTRE CUIITS ENSEMBLE

[Voir appendice D, tableaux 3, 4 et 6.](#)

Prescriptions particulières

Dans certaines circonstances, un hindou peut observer un jeûne en ne consommant que des fruits, du lait ou du jus. En deuil, il ne mange que des fruits, des légumes crus et des légumes cuits à la vapeur (ce dernier aliment n'étant généralement consommé qu'une fois par jour). Il peut aussi prendre du lait, et un assaisonnement au sel gemme est jugé convenable en de telles circonstances. (Source : Ontario Multifaith Information Package, préparé par S.S.Chakravarti, auteur d'Hinduism, A Way of Life)

Renseignements

Étant donné la grande diversité au sein de l'unité hindouiste, chaque temple local a son importance. Il n'existe pas d'organisation nationale pour les hindous, mais il est possible d'obtenir des renseignements aux adresses suivantes :

Voice of the Vedas
8640, rue Yonge
Thornhill (Ontario)
L4J 1W8

Swami-in charge
Vedanta Society of Toronto
120 avenue Emmett
Toronto (Ontario)
M6M 2E6
Tel : (416) 240-7262
Fax : (416) 245-3764

ISLAMISME

Pratique

Pour un musulman qui adhère à un régime strict, il y a deux sortes d'aliments et de boissons : ceux que la loi islamique interdit (haram) et ceux qu'elle permet (halal). Certains membres évitent uniquement la viande de porc et les sous-produits du porc.

Régimes permis	Interdits	Information additionnelle
GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN	PORC OU SOUS-PRODUITS DU PORC.	LA VIANDE HALAL N'EST PAS NÉCESSAIRE.
RÉGIME ISLAMIQUE STRICT (voir l'appendice D, tableau 4).	PORC SAINDOUX PEPSINE* GÉLATINE*.	TOUTES LES AUTRES VIANDES, LE POISSON ET LA VOLAILLE DOIVENT ÊTRE HALAL. (UTILISER UNIQUEMENT DE L'HUILE VÉGÉTALE POUR LA

|| CUISSON). ||

***Les aliments contenant ces ingrédients sont permis si une preuve écrite qu'ils ne contiennent pas de porc est fournie (à noter que les aliments cashers ne contiennent pas de porc ou sous-produits du porc).**

* Halal : **Viande/volaille** - La viande doit provenir d'un animal ou d'un oiseau abattu selon la méthode prescrite par l'Islam.

*Halal : **Poisson** - Du poisson ou des fruits de mer provenant d'eaux non polluées.

On peut se procurer de la viande halal fraîche, congelée ou transformée dans les grands centres urbains. (Source : Mohamed Ibrahim Elmasry, de l'Université de Waterloo, tel qu'indiqué dans l'Ontario Multifaith Information Package, 1991.)

Prescriptions particulières

Le ramadan est un rituel que les musulmans observent chaque année, normalement en février, pendant lequel ils s'abstiennent de manger tous les jours entre l'aube et le coucher du soleil. Des arrangements doivent être pris pour répondre à leurs besoins en nourriture en dehors des périodes de jeûne.

Renseignements

Council of Muslim Communities in Canada
4, Forest Laneway, app. 603
North York (Ontario)
M2N 5X8
Tél. : (416) 512-2106
Fax : SAME
Muin Muinuddin

Centre Islamique du Québec
2520, chemin Laval
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4L 3A1
Tél. : (514) 333-3046
Fax : (514)-331-8182
Imam Rafik Sekkat

JAÏNISME

Pratique

Les membres suivent un régime lacto-végétarien ([voir appendice D, tableau 6](#)).

Renseignements

Jain Society
37, promenade Tuscarora.
North York (Ontario)
M2H 2K4
Tél. : (416) 491-5560
Courrier électronique : mody@sympatico.ca

TÉMOINS DE JEHOVAH

Pratique

Les membres évitent de manger de la viande qui contient encore du sang ou d'autres aliments auxquels on a ajouté du

sang (p. JE2 dans l'Ontario Multifaith Information Package). Aucune autre restriction alimentaire.

Renseignements

Bureau de la section canadienne
C.P. 4100
Halton Hills (Ontario)
Tél. :
Fax : (905) 451-8200

JUDAÏSME

Pratique

Le judaïsme compte quatre grands groupes, c'est-à-dire le judaïsme traditionnel, le judaïsme orthodoxe, le judaïsme de réforme et le judaïsme de reconstruction - les trois premiers étant divisés en sous-groupes. Les attentes au chapitre des prescriptions alimentaires peuvent donc varier d'un groupe à l'autre. Les codes religieux interdisent aux juifs de faire cuire, de servir ou de manger ensemble de la viande (incluant la volaille) et des produits laitiers. (Source : Handbook of Religious Beliefs and Practices, U.S. Department of Corrections, 1987.)

Régimes permis	Interdits	Information additionnelle
GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN	PORC.	
ORTHODOXE STRICT	PORC, FRUITS DE MER.	TOUTE LES AUTRES VIANDES, LE POISSON ET LA VOLAILLE DOIVENT ÊTRE CASHER.
SEMI-VÉGÉTARIEN (voir l'appendice D, tableau 4.)	TOUTES LES VIANDES ET LA VOLAILLE.	TOUS LES POISSONS DOIVENT AVOIR DES ÉCAILLES ET DES NAGEOIRES.

* Casher : **Viande** - Un animal est considéré comme casher s'il rumine et s'il a le sabot fendu en deux ongles (p. ex. le boeuf, la chèvre, le mouton, etc.). Il est interdit de manger la viande de tout animal qui ne rumine pas et n'a pas le sabot fendu (p. ex. le porc et ses sous-produits).

*Casher : **Volaille** - La volaille casher désigne principalement les oiseaux qui ne sont pas des oiseaux de proie (p. ex. le poulet, le canard, l'oie, la dinde).

Pour être considérés comme casher, ces animaux doivent avoir été abattus et préparés de la manière prescrite.

*Casher : **Poisson** - Un poisson est considéré comme casher s'il a à la fois des écailles et des nageoires (p. ex. la carpe, le saumon, le corégone, le thon, etc.). Contrairement à la viande, il n'y a aucune prescription en matière d'abattage ou de préparation du poisson. De plus, il est possible de manger du poisson avec des produits laitiers à condition de le préparer avec des matières grasses non dérivées de la viande ou de le faire griller.

Il est interdit d'utiliser pour apprêter des aliments ou des légumes casher, les ustensiles auxquels on a eu recours pour préparer et servir des aliments non casher.

Lorsqu'une personne souhaite observer les prescriptions alimentaires juives (un juif orthodoxe, par exemple) et qu'il n'existe aucune installation permettant d'obtenir de la viande casher, il est conseillé de lui servir des aliments protéiques de substitution (p. ex. du lait et des produits laitiers, des oeufs, du poisson casher, des fruits, des légumes) ou de se procurer des repas préparés casher.

Fêtes - Pour les principales fêtes juives, il convient de se procurer du vin casher (ou dans une situation d'urgence, du jus de raisin casher).

Prescriptions particulières

Il est interdit, pendant les huit jours de la Pâque, de manger des produits contenant du levain, y compris du pain, du gâteau, des céréales, du macaroni, du spaghetti, des pâtes alimentaires et des aliments contenant de la fécule. D'après la coutume de la communauté juive européenne, les légumineuses sont également interdites. Les soupes doivent être à base de bouillon clair; le menu doit surtout se composer de fruits frais et de salades. Tous les produits alimentaires transformés nécessitent la surveillance d'un rabbin.

Pour le repas spécial pris en commun les deux premières nuits de la Pâque, il faut des aliments spéciaux dont le pain sans levain (matzoh), un pot de raifort casher, un légume vert frais - persil, céleri, laitue, etc. - un peu d'eau salée et un mélange de pommes, de noix de Grenoble ou d'amandes hachées et du jus de raisin ou du vin casher; ces aliments devraient porter la mention « casher pour la Pâque ».

Pour pouvoir observer la Pâque, chacun des détenus doit recevoir les aliments suivants :

ARTICLES	QUANTITÉ PAR DÉTENU
Salami, morceau d'une livre	5 lbs
Biscuits matzoh	2 lbs
Variété de biscuits, s'ils sont « casher pour la Pâque » (boîte d'une livre)	1 lb
Repas préparés (casher pour la Pâque)	1 chaque jour pour le souper
Poulet (casher) d'environ 4 lbs	1 à chaque détenu

Jours de jeûne

Il y a six jours de jeûne dans la religion juive :

Yom Kippour - Le Jour de Grand Pardon
Le jeûne de Gedaliah : le jour après Rosh Hashanah
Le 10e Tevet (janvier)
Le jeûne d'Esther - le jour avant Pourim
Le 17 Tamouz - à la mi-juillet
Le 9 Av - fin juillet ou début août

Pendant ces journées de jeûne, le détenu ne mangera ni ne boira à partir du coucher du soleil la veille jusqu'à la tombée de la nuit le lendemain. La coutume veut qu'on brise le jeûne avec un léger repas de laitage. L'aumônier avisera les cuisines des dates des jeûnes.

Pour de plus amples renseignements, consulter l'Ontario Multifaith Information Package, 1991, p. JU5-8, préparé par le rabbin Sheldon Steinberg, du Toronto Jewish Congress, et le ODA-OHA Nutritional Care Manual, 1989, p. 7-9 ([voir l'appendice C](#)).

Renseignements

Atlantic Jewish Council Lord Nelson Hotel 1515 rue South Park Suite 305 Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3L2	Fédération des services communautaires juifs de Montréal/Federation of Jewish community Services of Montreal 5151, chemin de la Côte Ste- Catherine Montréal (Quebec)	Congrès juif canadien 4600, rue Bathurst Willowdale (Ontario) M2R 3V2 Tél. : (416) 638-7800, poste 212
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tél. : (902) 422-7491
Fax : (902) 425-3722

Le Rabbin David Ellis
Courrier électronique :
a1993@chebucto.ns.ca

HW3 1M6
Tél. : (514) 345-2642
Fax : (514) 735-8972
Le Rabbin Michael Wolff

Fax : (416) 638-7943
Le Rabbin Ronald Weiss
Courrier électronique :
rgweiss@interlog.com

MENNONITES

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

ÉGLISE COMMUNAUTAIRE MÉTROPOLITAINE

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

MORMONS (ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS)

Pratique

Du fait qu'ils reconnaissent le code de santé exposé dans le **Livre de la doctrine et des alliances**, les adeptes de cette religion mangent de la viande avec modération et sont encouragés à consommer des herbes, des fruits, des légumes et des produits céréaliers en quantités suffisantes pour être en bonne santé.

Régime permis	Interdits	Information additionnelle
GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN	THÉ, CAFÉ.	MANGER DE LA VIANDE MODÉRÉMENT, ENCOURAGER LA CONSOMMATION DE CÉRÉALES COMPLÈTES, DE FRUITS ET DE LÉGUMES.

Renseignements

LDS (Latter Day Saints) Mormon Temple
C.P. 700
Cardston (Alberta)
T0K 0K0
Tél. : (403) 653-3552
Fax : (403) 653-2635

ÉGLISE DE DIEU DE PHILADELPHIE

Pratique

Même s'ils ne sont pas juifs, les adhérents suivent un régime casher. Ils ne doivent pas manger des sous-produits du porc.

Régime permis	Interdits	Information additionnelle
RÉGIME CASHER	PORC, FRUITS DE MER.	TOUTES LES VIANDES, TOUS LES POISSONS ET LA VOLAILLE DOIVENT ÊTRE CASHER.

Renseignements

Église de Dieu de Philadelphie
C.P. 61541
Fennel Postal Outlet
Hamilton (Ontario)
L8T 5A1

Tél. : (905) 385-1308
Fax : (905) 385-8460

RASTAFARISME

Pratique

Les rastafariens sont principalement lacto-végétariens, mais ils mangent certains poissons. Le régime varie légèrement selon la région géographique.

Régimes permis	Interdits	Information additionnelle
SEMI-VÉGÉTARIEN	VIANDE, VOLAILLE ET OEUFS, FROMAGES FONDUS, FRUITS DE MER.	LES POISSONS AYANT DES ÉCAILLES ET DES NAGEOIRES SONT PERMIS.
LACTO-VÉGÉTARIEN (voir appendice D, tableau 6.)	FROMAGES FONDUS.	ALIMENTS SOUVENT CONSOMMÉS : LAIT CONDENSÉ LÉGUMES-RACINES.

Prescriptions particulières

Les jours de fête et selon la disponibilité et le coût, on peut fournir les aliments suivants :

Igname (différentes variétés)
Dashine/feuilles de dashine
Callalio
Chayote/christophine
Riz basmati

Bananes plantains
Plantain vert et plantain mûr
Igname cousse-couche
Coco

Renseignements

National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada Inc.
398, rue O'Connor, bureaux 218 et 220
Ottawa (Ontario)

K2P 1W3

Tél. : (613) 236-6102

Fax : (613) 236-8170

SOCIÉTÉ RELIGIEUSE DES AMIS (QUAKERS)

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

ROSICRUCIANISME

Pratique

Les membres suivent un régime lacto-ovo-végétarien. ([Voir l'appendice D, tableau 5.](#))

SCIENTOLOGIE

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

Renseignements

Directeur des affaires spéciales

Eglise de Scientologie de Montreal

4489 Papineau

Montréal (Québec)

H2H 1T7

Tel : (514) 527-9908

Église de scientologie

696, rue Yonge

Toronto (Ontario)

M4T 2A7

Tél. : (416) 925-2145

ADVENTISME DU SEPTIÈME JOUR

Pratique

Les membres suivent un régime végétarien équilibré, de préférence lacto-ovo-végétarien. Leur mode de vie met l'accent sur la santé dans son ensemble. S'ils mangent de la viande ou du poisson, ou les deux, ils s'assurent qu'ils sont casher. Par conséquent, des restrictions s'appliquent, comme pour le judaïsme.

Régime permis	Interdits	Information additionnelle
LACTO-OVO-VÉGÉTARIEN (voir appendice D, tableau 5.)	CAFÉ, THÉ, COLA, CHOCOLAT.	LA VIANDE ET LE POISSON PEUVENT ÊTRE CONSOMMÉS S'ILS SONT CASHER (voir le judaïsme.)

Renseignements

L'Église adventiste du septième jour du Canada

Bureau national
 1148, rue King Est
 Oshawa (Ontario)
 L1H 1H8
 Tél. : (905) 433-0011
 Fax : (905) 433-0982

SIDDHA YOGA

Pratique

La voie spirituelle de Sidda Yoga recommande, à l'intérieur du Ashram, un régime lacto-végétarien ([voir appendice D, tableau 6](#)). À l'extérieur du Ashram, les adhérents sont priés de suivre un régime végétarien dans la mesure du possible, selon leur milieu.

Renseignements

Siddha Meditation Prison Project
 SYDA Foundation
 371 Brickman Rd.
 P.O. Box 600
 South Fallsburg
 NY 12779-0600
 Tél. : (914) 434-2000, Ext. 1775
 Fax : (914) 436-2139

SIKHISME

Pratique

Les prescriptions alimentaires varient parmi les sikhs. Il y en a qui sont végétariens; certains mangent de la viande, mais habituellement pas de b_uf. Les sikhs baptisés doivent préparer leurs propres repas. Les exigences alimentaires sont indiquées ci-dessous. Voici les variantes de ce groupe :

Régimes permis	Interdits	Information additionnelle
GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN		
SEMI-VÉGÉTARIEN		Appendice D, tableau 2
LACTO-OVO-VÉGÉTARIEN		Appendice D, tableau 5
LACTO-VÉGÉTARIEN		Appendice D, tableau 6

Sikhs baptisés

Les sikhs baptisés préparent normalement leurs propres repas. Cependant, les contraintes sécuritaires et des installations inadéquates pour la préparation individuelle des repas peuvent rendre cette pratique impossible; les repas sont alors fournis par la cuisine. Lorsque le détenu peut faire sa propre cuisine, on pourra lui fournir les ustensiles suivants : une tava (une plaque en fer d'environ 8 pouces de diamètre), un rouleau à pâte et un wok électrique.

Les sikhs baptisés devraient pouvoir préparer leurs propres repas dans les établissements où les exigences en matière de sécurité et d'espace le permettent. À ceux qui sont lacto-végétariens, on fournira les aliments énumérés [au tableau 13 de l'appendice D \(Liste d'aliments fournis pour les régimes lacto-ovo-végétarien et lacto-végétarien\)](#).

Prescriptions particulières

Fêtes : Le détenu doit préparer un aliment de fête, le karah parshad (aliment sacré, comme une crème-dessert). Les ingrédients requis sont : de la farine, du beurre non salé, du sucre et de l'eau.

Selon la disponibilité, on lui fournira certains des ingrédients suivants : chapatis, ghee (beurre clarifié), farine de graham (besan), riz basmati, lentilles, poudre de chili, curcuma, sucre, yogourt, lait, légumes de la saison, pommes de terre, carottes.

Un repas lacto-végétarien est offert après le culte en présence du gourou Granth Sahib.

Les sikhs ne sont pas tenus de pratiquer le jeûne, mais ils peuvent le faire pour des raisons d'hygiène ou de discipline personnelle.

Renseignements

Fédération des sociétés sikh	Institut canadien sikh
C.P. 91, station B	Amarjit Singh
Ottawa (Ontario)	1261, avenue Mariposa
K1P 6C3	Victoria (Colombie-Britannique)
Ottawa : Gurchuran Singh	V8Z 6T5
Tél. : (613) 737-7296	Tél. : (250) 727-2758
	Vancouver : Tél. : (604) 543-9662

SOUFISME

Pratique

Le végétarisme est courant parmi les adhérents, mais il n'est pas obligatoire.

Renseignements

The Sufi Order
P.O. Box 396,
New Lebanon, N.Y.
2125

TAOÏSME

Pratique

Les adhérents sont encouragés à adopter un régime alimentaire équilibré; il est suggéré de suivre le Guide alimentaire canadien. Le régime, proposé par le maître de la Société de tai chi taoïste du Canada, ne comporte pas de restriction, mais encourage les adhérents à ne pas faire d'excès. La secte monastique du taoïsme (quanzhen), qui compte peu d'adhérents, exige un régime macrobiotique ([pour plus de renseignements, consulter l'appendice E](#)).

Renseignements

Taoist Temple Fung Loy Kok
rue D'Arcy
Toronto (Ontario)

Société de tai chi taoïste du Canada
1376, rue Bathurst
Toronto (Ontario)

Tél. : Ida Tong (416) 595-5291

M5R 3J1

Tél. : (416) 656-211

Fax : (416) 654-3937

Taoist Temple
Calgary (Alberta)
Tél. : (403) 266-4244

MÉDITATION TRANSCENDANTALE

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

ÉGLISE DE L'UNIFICATION (MOONISTE), AUSSI CONNUE SOUS LE NOM D'ASSOCIATION DU SAINT-ESPRIT POUR L'UNIFICATION DU CHRISTIANISME MONDIAL

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

UNITARISME

Pratique

Suivre le Guide alimentaire canadien; aucune restriction alimentaire.

WICCA

Pratique

Les prescriptions alimentaires des wiccans varient en fonction des traditions auxquelles se conforme une assemblée donnée et de la conscience de chacun. Par exemple, certaines assemblées croient en une divinité qui protège les animaux; ses adeptes sont donc végétariens.

Prescriptions particulières

Les wiccans participent à des cérémonies qui nécessitent des aliments rituels et des aliments de festin. Les aliments rituels consistent généralement en du gâteau ou du pain, accompagné d'un jus de fruit gazéifié ou du vin, et sont de préférence apprêtés par des membres, car la préparation est un acte d'offrande sacré. Le festin prend la forme d'un repas-partage, après la partie principale de la cérémonie qui revêt un caractère plus spirituel. Les aliments consommés au cours du festin varient selon la disponibilité et la saison, et en fonction des croyances et des préceptes observés par les différents groupes.

Renseignements

The Wiccan Church of Canada
109, chemin Vaughan
Toronto (Ontario)
M6C 2L9

Fédération païenne Canada (organisation-cadre)
C.P. 32, Succursale "B"
Ottawa (Ontario)
K1P 6C3

Tél. : (416) 656-6564

Courrier électronique : pfpc@cyberus.ca

ÉGLISE MONDIALE DE DIEU

Pratique

Le porc et les fruits de mer ne sont pas permis. Il n'y aucune autre restriction alimentaire.

ZOROASTRISME

Prescriptions alimentaires :

Beaucoup choisissent de suivre un régime semi-végétarien sans boeuf, ni porc ni volaille ([voir appendice D, tableau 4](#)), mais ce n'est pas nécessaire.

Renseignements

Société zoroastriote de l'Ontario

3590, avenue Bayview

Willowdale (Ontario)

M2M 3S6

Tél. : (416) 733-4586

Régime alimentaire : M. Yezed Andia (416) 497-5679

[Table des matières](#)

[Écran suivant](#)

[an error occurred while processing this directive] 2005.03.07 [an error occurred while processing this directive]